

information

# CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

Madame, Monsieur,

Chers élèves et parents d'élèves,

Au 17.05.2021 | Dans le contexte actuel d'épidémie de coronavirus, l'Ecole de Musique et de Danse « Accordances-Syrenor » suit les recommandations des services de l'État et des collectivités de son territoire. Ces préconisations évoluent en fonction de l'actualité.

## **Fonctionnement de l'Ecole de Musique et de Danse à compter du mercredi 19 mai 2021 et jusqu'à nouvel ordre :**

- En raison du contexte sanitaire et des directives nationales,
  - les cours d'instruments individuels reprennent en présentiel pour les élèves mineurs et adultes à compter du mercredi 19 mai 2021,
  - Sans information à ce jour pour les pratiques collectives, nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais. Les décrets d'applications ne sont pas encore parus.
  - les cours de danse reprennent uniquement pour les élèves mineurs à compter du mercredi 19 mai 2021. Ils devront se dérouler sans contact.
  - Le couvre-feu étant reculé à 21h, les cours finissant au-delà de 21h se tiendront à distance.
- Les cours de danse pour les élèves majeures devraient reprendre à partir du MERCREDI 9 JUIN 2021. Ils restent sans contact possible pour tous. Les cours du soir pourront avoir lieu en présentiel, le couvre-feu étant reculé à 23h.
- Les cours de danse devraient reprendre pleinement à compter du JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2021.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Directrice de l'école de musique et de danse

Mme Christine Gérard

